

Dossier de presse

Lumières de lac

Photographies de
Laurent Geslin

Du 1^{er} novembre 2008
au 11 janvier 2009

Palais Lumière Evian



Relations avec la presse

Ville d'Evian, service communication

BP 98 – 74502 Evian cedex

Tél.: +33 (0)4 50 74 99 31

Fax: +33 (0)4 50 74 77 34

dircom@ville-evian.fr

www.ville-evian.fr



Sommaire

Communiqué de presse	page 3
Biographie de l'artiste	page 4
Parcours de l'exposition	pages 5-6
Le Palais Lumière	pages 7-9
Informations pratiques	page 10
Planche de visuels disponibles pour la presse	pages 11-12

Communiqué de presse

Afin de rendre hommage à un des plus grands et des plus beaux lacs d'Europe, la Ville d'Evian présente l'exposition "Lumières de Lac" de l'artiste photographe Laurent Geslin du 1^{er} novembre 2008 au 11 janvier 2009.

Les océans, les mers et les lacs sont les premiers touchés par la pollution urbaine et les activités humaines. Le Léman, plus grand lac subalpin de l'Europe occidentale, a particulièrement souffert au cours de ces trente dernières années. Hier affecté par le déversement de produits d'origine ménagère, agricole ou industrielle, il s'expose aujourd'hui aux conséquences du réchauffement climatique et de la fonte des glaciers. Lorsque le Léman est menacé, c'est toute la vie dans et autour du lac qui l'est aussi. Faune aquatique, oiseaux, animaux, mais aussi pêcheurs traditionnels, tous sont touchés au quotidien par l'évolution de la qualité de l'eau du lac.

A travers une centaine d'images grand format sur la vie du lac, mêlant hyperréalisme et poésie, ce projet a pour objectif de sensibiliser le public sur la nécessité d'en protéger la richesse écologique. Plutôt que de chercher à choquer, à travers des photos illustrant les dégâts causés par la pollution, le photographe a, au contraire, choisi de saisir le « beau » dans et autour du Léman. Les images proposées captent avant tout des moments de vie dans ce qu'ils ont de plus esthétiques : vie humaine, dévoilant le patrimoine culturel de la pêche traditionnelle ; vie animale illustrant la diversité remarquable de l'avifaune du Léman ; et vie paysagère dévoilant les intérêts écologiques de la végétation originelle du lac, conservée dans certaines zones protégées. Partant du principe que notre génération, comme les générations futures, doivent avant tout être saisies par la beauté de notre environnement pour prendre conscience de l'urgente nécessité de le conserver, ce projet s'inscrit ainsi avant tout dans une recherche d'esthétisme pour atteindre des objectifs pédagogiques.

Biographie de l'artiste

Laurent Geslin est un artiste photographe installé à Londres. Il collabore, entre autres, avec des magazines tels que *Animan*, *Geographical* ou encore avec *BBC Wildlife*.

Ayant étudié l'histoire de l'art et passionné par l'image et la lumière, il affectionne particulièrement les peintures claires-obscurées de La Tour ou Rembrandt, mais puise aussi son influence dans le travail tant journalistique qu'artistique de photographes comme Martin Parr, Stephen Dalton, Nick Knight ou David La Chapelle. Son travail s'inscrit dans une volonté de contrôler ses lumières pour souligner un détail, puis créer une atmosphère tout en cherchant à jouer avec les aplats et à épurer les lignes de ses œuvres. "*Le lac Léman est comme une toile qui change tous les jours, il suffit d'attendre le "fond" et d'y ajouter sa touche personnelle*", explique l'artiste.

Mais le travail de Laurent Geslin n'est pas qu'une seule recherche d'esthétique. Sa passion pour le monde du vivant et son engagement pour le respect de l'environnement l'a fait voyager dans le monde entier pour témoigner de la destruction inéluctable de la planète par l'homme. "*Le Léman est le microcosme de ce qui se passe sur notre terre à une plus grande échelle. Chaque agression humaine se répercute quelque part et déstabilise toute la chaîne de la vie*", précise encore le photographe.

Afin d'amener un large public à regarder le lac comme un écosystème complexe et fragile et non pas seulement comme une vaste base de loisirs, l'exposition **Lumières de lac** se veut ainsi "réelle mais poétique".

Le catalogue est préfacé par la CIPEL (commission internationale pour la protection du Léman) qui depuis des années se bat pour la qualité des eaux du Léman, par Guido Olivieri, journaliste et naturaliste et par Claude Fournet, conservateur à la direction des Musées de France.

Parcours de l'exposition

Une exposition en deux temps et trois thèmes.

I – Le temps de l'hyperréalisme

Au premier niveau du Palais Lumière (salles 1, 2, 3), l'exposition photographique s'organise autour d'une cinquantaine d'œuvres, (format de 1 mètre de long à 1,80 mètre), sur support aluminium de 2 mm et maintenu au dos d'un cadre aluminium. Une quinzaine d'images est encadrée d'une "caisse américaine".

Les images sont hyperréalistes, l'artiste ayant utilisé des lumières artificielles pour accentuer l'effet clair-obscur. Les paysages sont bleu outremer, les contrastes sont vifs et les éclairages mettent en évidence un détail ou une scène de vie. L'ambiance est à la fois hyperréaliste et onirique. Les périodes de la journée où le photographe a travaillé renforcent l'atmosphère paisible et mystérieuse du lac.

Trois thèmes ponctuent cette première série d'images : les paysages, la faune et la vie humaine qui se déploient autour du Léman.

- ***Les paysages riverains et les zones réhabilitées (salle 1)***

Les paysages riverains, largement construits lors du siècle dernier sont maintenant souvent protégés. Certaines zones ont été réhabilitées pour leurs intérêts écologiques tandis que d'autres sont d'accès limité, voire strictement interdites ou privées. Une première série de photographies dévoilera les coins et recoins qui bordent le lac Léman : zones naturelles protégées, montagnes plongeant dans les eaux du lac, mais aussi paysages façonnés ou dégradés par l'homme, zones interdites ou non accessibles, etc.

- ***L'avifaune du Léman (salle 2)***

En gardant les cieux chargés et en adoptant le regard des oiseaux du lac, le Léman nous apparaît comme un habitat. D'un paysage étonnant, il se transforme en « territoire ». Ses habitants ailés occupent l'espace et y règnent en maîtres. Cygnes, harles et autres anatidés deviennent des "personnages" qui évoluent sur LEUR lac.

- ***L'homme et le lac (salle 3)***

Enfin, les œuvres se tournent vers l'homme et la façon dont il s'approprié le lac. Le Léman devient un lieu de travail, une zone de loisir, un paysage de repos. Des pêcheurs, des extracteurs de gravier, des pisciculteurs ou des touristes se croisent et chacun voit le lac d'un regard personnel.

II – Le temps de l'abstraction (salles 5 et 6)

Au niveau inférieur du Palais Lumière, les grands tirages ultra-réalistes font place aux aplats, aux compositions plus douces tirant vers des œuvres contemporaines. La liaison entre la salle 5 et 6 se fait par les tonalités, les lignes plus que par les thèmes présentés en première partie.

Les mâts des bateaux rappellent les lignes verticales des roselières et le gros plan d'une écaille se transforme en tableau abstrait.

Tranchant brusquement avec le réalisme calculé des œuvres de la première partie, les images rendent leur liberté aux lignes et à l'imagination du public. Chacun peut alors s'approprier les photographies et les interpréter comme il le souhaite, tout comme chaque promeneur a sa propre vision et son propre usage du Léman.

Le Palais Lumière

A l'été 2006, la Ville d'Evian a ouvert les portes de son « Palais Lumière ». Fort de sa position, de la qualité de ses équipements et de la singularité de son architecture, ce fleuron retrouvé du patrimoine évianais est devenu le nouvel emblème de la station.

Pierre angulaire du développement de la commune, il a vocation à devenir un centre culturel et de congrès de renommée internationale. Le Palais Lumière a obtenu le *Grand prix national de l'ingénierie touristique* décerné par ODIT France en 2007.



© Ville d'Evian photo Alain Girvel

A l'origine, un établissement thermal

Le Palais Lumière est à l'origine un établissement thermal. Il est l'un des plus beaux témoignages de l'architecture des villes d'eaux du début du XX^e siècle. Situé face au lac, au voisinage de l'hôtel de ville (ancienne villa des frères Lumière), il jouit d'un emplacement central et privilégié.

En 1996, la Ville d'Evian est redevenue propriétaire du bâtiment et s'est préoccupée de sa préservation. Peu après, sa façade principale, son hall d'entrée, son vestibule et ses décors ont été inscrits à l'inventaire des Monuments historiques. Une réflexion sur une destinée nouvelle et valorisante a été aussitôt lancée qui a abouti au projet de reconvertir l'édifice en centre culturel et de congrès. Le projet s'inscrit dans une perspective globale de redynamisation de l'économie touristique locale. Le nouvel équipement municipal est emblématique du renouveau de la ville.

L'organisation

Autour du hall central restauré à l'identique, le bâtiment (4 200 m² de surfaces utiles) accueille :

- **un centre de congrès** de 2 200 m², pour l'accueil de congrès nationaux et internationaux, comprenant une salle de 382 places, huit salles de séminaires et des espaces de détente ;
- **un espace culturel** de 600 m² de salles d'exposition sur deux niveaux, hautement équipées.
- **une médiathèque** de 800 m² sur trois niveaux abritant bientôt des archives historiques. Elle met à disposition tous documents confondus, quelque 30 000 références.

Un lieu singulier

- « *Restituer l'esprit et la lettre de l'œuvre de l'architecte d'origine* »

A l'issue d'un appel d'offres européen, la maîtrise d'œuvre de la reconversion des Anciens-Thermes a été confiée aux architectes Michel Spitz, architecte mandataire et François Chatillon, architecte du patrimoine (Chatillon & associés). L'équipe a veillé à : « restituer l'esprit et la lettre de l'œuvre de l'architecte d'origine, Brunnarius ».

- *Un important travail de restauration.*

Inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, le hall principal était autrefois un lieu de mondantés qui faisait à la fois office de salle d'attente et de buvette. Eclairé par de beaux vitraux, il a été restauré à l'identique. Il abrite en particulier quatre statues allégoriques de sources signées du sculpteur Louis-Charles Beylard.



©Ville d'Evian photo Alain Cirivel

Le hall central

Les parois latérales du porche d'entrée sont ornées de deux toiles marouflées « Nymphes à la Source » et « Nymphes au bord de l'eau », attribuées à Jean D. Benderly, élève de Puvis de Chavanne. La façade principale alterne pierre blanche et faïence jaune paille. C'est un choix unique dans l'architecture thermale lémanique.

Par ailleurs, l'édifice a retrouvé le dôme qui le coiffait à l'origine. Des recherches de représentations d'époque dans les archives municipales ont permis en effet, à l'architecte du patrimoine et à un artiste de redessiner avec exactitude la géométrie de la structure et ses décors.

Enfin, les architectes ont veillé à restituer les dispositifs architecturaux majeurs comme la boîte à lumière du dôme pour privilégier la lumière naturelle au sein du bâtiment. Sur le toit, les six verrières intérieures d'origine ont été maintenues et restaurées sur place.

- Un bâtiment H.Q.E.

La reconversion du bâtiment s'est accompagnée d'une démarche « haute qualité environnementale », H.Q.E. Pour ce faire, la Ville a eu recours au cabinet Cèdre, un spécialiste pour que, de sa construction à son exploitation, l'équipement respecte au mieux l'environnement et soit le plus sain et le plus confortable possible. Le maintien des verrières intérieures permet ainsi de privilégier la lumière naturelle. Autre exemple, le rafraîchissement du Palais Lumière est effectué par pompage de l'eau du lac.

- Un espace d'exposition d'excellence

Grâce à un espace hautement équipé et une programmation prestigieuse, la ville a réussi en peu de temps à faire de l'espace d'exposition un pôle de référence, à l'instar des musées suisses proches (fondations Gianadda à Martigny, Ermitage à Lausanne). L'objectif est de s'inscrire dans ce circuit « circum-lémanique » et d'en élargir l'offre. En moins de deux ans, le Palais Lumière s'est fait un nom.

La rétrospective consacrée à Ernest Pignon-Ernest organisée du 10 février au 13 avril 2007 a attiré quelque 11 500 visiteurs.

L'exposition « Poésie de l'eau dans l'art russe du XVI^e au XX^e » organisée en partenariat avec le musée national russe de Saint-Pétersbourg, qui a suivi du 23 juin au 23 septembre 2007, a attiré près de 15 000 visiteurs.

L'exposition consacrée à Gustav-Adolf Mossa, du 9 février au 18 mai 2008, a attiré quelque 8 000 visiteurs.

- Une plus grande ouverture à l'international

Ce nouvel équipement vise aussi à renforcer de manière significative, la capacité d'accueil de congrès nationaux et internationaux de taille moyenne. Avec ce nouvel espace de congrès, la Ville se positionne sur les congrès de taille moyenne (moins de 400 personnes), principalement sur le marché des congrès associatifs et des conventions d'entreprise.

Informations pratiques

Palais Lumière - Quai Albert Besson - 74500 Evian
Renseignements +33(0)4 50 83 1590 / 4 50 83 1000
courrier@ville-evian.fr / www.ville-evian.fr

Accès

ACCÈS ROUTIER

PARIS 580 km par A6 / A40 / N206 / D1005

LYON 190 km par A42 / A40 / N206 / D1005

ANNECY 85 km par A41 / N206 / D1005

GENÈVE 45 km par D1005 / Autoroute par la Suisse : sortie Villeneuve à 25 km

PAR TRAIN

Gare SNCF d'Évian

Liaisons quotidiennes Paris via Bellegarde

TGV direct Paris / Evian les week-ends en saison d'hiver et d'été

SNCF Informations-réservations :

Depuis la France : 3635

Depuis l'étranger : 08 92 35 35 35

PAR AVION

Aéroport International de Genève à 50 km

Informations sur les vols : (0041) 900 57 15 00

Bureau accueil France : (0041) 22 798 20 00

PAR BATEAU

Lausanne / Evian tous les jours de l'année

Durée de la traversée : 35 minutes

Compagnie Générale de Navigation

Téléphone : (0041) 848 811 848 / www.cgn.ch

Prochaines expositions au Palais Lumière

Du 7 février au 10 mai 2009

La Ruche, « En d'autres thermes », l'Ecole de Paris (Modigliani, Chagall...).

Du 20 juin au 20 septembre 2009

Auguste Rodin, arts décoratifs et décor monumental (bronzes, aquarelles)

en collaboration avec le musée Rodin à Paris.

Relations avec la presse

Ville d'Evian, service communication
BP 98 – 74502 Evian cedex
Tél. : +33 (0)4 50 74 99 31
Fax : +33 (0)4 50 74 77 34
dircom@ville-evian.fr / www.ville-evian.fr

Laurent Geslin, photographe
Tél. +44 (0) 790 503 81 66 (UK)
Tél. +41 (0) 786 713 465 (CH)
geslin@laurent-geslin.com
www.laurent-geslin.com



